

alors dans le cloître Saint-Jean. J'ai déjà écrit cette triste page dans une notice spéciale¹; qu'il me suffise donc de constater que, d'après le compte présenté par le sieur de Rocheblanc, les *recettes* pour les ventes s'élevèrent à 2.537 livres, 12 sols et 9 deniers, et les *dépenses* à 2.570 livres, 11 sols, 3 deniers. Le poids du fer, du laiton et du cuivre² y figure pour 211 quintaux, 35 livres, sans compter le fer, le laiton, le cuivre et le plomb remis à l'artillerie, et qui pesaient 70 quintaux, 79 livres, savoir : « Au capitaine Serrian pour le ferrage de l'artillerie, en deux fois, 11 quintaux, 89 livres de fer, et aux soldats 3 quintaux, 35 livres de plomb. On livra aussi 2 quintaux, moytié plomb, moytié fer, pour la *frégatte*. » (On appelait ainsi des bateaux armés que la ville entretenait sur les deux fleuves pour sa sûreté.)

¹ *Les Monuments d'art de la Primatiale de Lyon détruits ou aliénés pendant l'occupation protestante en 1562.* (Lyon, Henri Georg, 1881.)

² Le 7 juillet 1563, il ne restait plus de petites cloches à Sainte-Croix, il n'y en avait plus qu'une, et il fallait 4 personnes pour la sonner; le Chapitre leur accorda 23 livres par mois. Les nouvelles cloches furent achetées le 19 novembre suivant, elles pesèrent 870 livres. Le 18 juin 1561, le Chapitre ayant eu connaissance que la reine de France qui était logée dans la maison archiépiscopale ne pouvait dormir à cause du bruit des cloches qu'on sonnait pour matines ordonna que quelque fête qui arrivât pendant le séjour de la reine, on ne sonnerait que la troisième cloche. (Livre XXXI, f. 169.)

LÉOPOLD NIEPCE.

(A suivre.)
